

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

45

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 15 décembre 2014



**MAIRIE DE DIJON**

**Président** : M. MILLOT  
**Secrétaire** : Mme FERRIERE  
**Membres présents** : Mme KOENDERS - M. MAGLICA - Mme POPARD - M. PRIBETICH - Mme MODDE - M. DESEILLE - Mme TENENBAUM - M. MARTIN - Mme DILLENSEGER - M. GERVAIS - Mme CHARRET-GODARD - M. CHÂTEAU - Mme MARTIN - M. EL HASSOUNI - Mme AVENA - M. DECOMBARD - M. MASSON - Mme JUBAN - M. MEKHANTAR - M. JULIEN - M. PIAN - Mme PFANDER-MENY - Mme ROY - Mme MARTIN-GENDRE - Mme HERVIEU - Mme DURNERIN - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - M. HAMEAU - Mme MASLOUHI - M. LOVICHY - Mme CHEVALIER - Mme TOMASELLI - Mme AKPINAR-ISTIQUAM - M. BARD - M. BORDAT - Mme OUTHIER - Mme ERSCHENS - Mme VANDRIESSE - M. BICHOT - Mme VOISIN-VAIRELLES - M. BOURGUIGNAT - Mme DESAUBLIAUX  
**Membres excusés** : Mme ZIVKOVIC (pouvoir M. MAGLICA) - Mme REVEL (pouvoir M. DESEILLE) - M. REBSAMEN (pouvoir M. MILLOT) - Mme TROUWBORST (pouvoir MME CHEVALIER) - Mme HILY (pouvoir MME MODDE) - M. FAVERJON (pouvoir MME HERVIEU) - M. GRANDGUILLAUME (pouvoir MME MARTIN) - M. ROZOY (pouvoir MME FERRIERE) - M. HOUPERT (pouvoir M. BICHOT) - M. HELIE (pouvoir MME VANDRIESSE) - Mme TCHURUKDICHIAN (pouvoir MME OUTHIER) - M. CHEVALIER (pouvoir M. BOURGUIGNAT)  
**Membres absents** : M. BONORON - M. CAVIN

### OBJET DE LA DELIBERATION

#### Communauté de l'Agglomération Dijonnaise - Rapport d'activités et compte administratif 2013 - Information du Conseil Municipal

Monsieur le Maire au nom de la commission des finances, de l'administration générale et du personnel, expose :

Mesdames, Messieurs,

La loi du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale prévoit, en son article 40, repris par l'article L.5211-39 du code général des collectivités territoriales, que le président du groupement de communes adresse chaque année, au maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant.

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal, en séance publique, au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus.

## **1- Principaux évènements et actions de l'année 2013**

Le rapport d'activités présenté dresse un bilan des actions et événements de l'année 2013.

Les temps forts suivants de l'année 2013 peuvent être rappelés :

- 1er janvier: **Intégration de Corcelles-les-Monts et de Flavignerot.** Dans le cadre du projet de schéma départemental de coopération intercommunale de Côte-d'Or, les deux villages se joignent à la Communauté de l'agglomération dijonnaise, qui se compose désormais de 24 communes. Dès janvier, les nouveaux venus bénéficient des services du Grand Dijon (collecte des ordures ménagères...), une ligne de bus Divia entrera en service en juillet.

- 13 mars : **Dijon au Mipim à Cannes.** L'inauguration d'un stand commun entre le Grand Dijon, présidé par François Rebsamen, et le Grand Besançon, présidé par Jean-Louis Fousseret, au Marché international des professionnels de l'immobilier sur la Croisette est également l'occasion d'annoncer le lancement de la constitution d'un pôle métropolitain entre les deux agglomérations.

- 4 avril : **Mobilisation écologique au Grand Dijon.** Les 4èmes rencontres illico<sup>2</sup>, dans le cadre du plan climat-énergie territorial du Grand Dijon, se tiennent pendant la semaine du développement durable et dans le contexte du débat national sur la transition énergétique. Citoyens, collectivités, entreprises, associations et professionnels de l'aménagement urbain ou de l'habitat : 130 acteurs de l'agglomération échangent sur l'augmentation du coût de l'énergie, l'habitat, la mobilité...

- 19 avril : **Inauguration du centre de maintenance et d'exploitation des tramways et des bus.** Un ancien dépôt de la SNCF rénové et à haute qualité environnementale accueille dorénavant le personnel et les véhicules de Keolis Dijon, en particulier les 102 bus hybrides mis en service au printemps. Conçu par le cabinet d'architectes Ferrand-Sigal, c'est un centre de référence sur le plan écologique : il a été conçu, dans le cadre du programme européen TramStore 21, en partenariat avec les villes de Bruxelles, Rotterdam et Blackpool.

- 18 mai : **Dijon embellie, rénovée et célébrée.** L'inauguration de la rue de la Liberté piétonnisée, de ses deux oeuvres d'art contemporain et du square des Ducs réaménagé a été marquée par diverses activités et animations dans le centre-ville : grand défilé populaire, course des garçons de café, nuit des musées, bal des Suzettes, concours de roue ou de hula hoop... Artère majeure du secteur sauvegardé, le projet « Via Liberté » incarne, dans la foulée de la mise en service du tramway, la volonté du Grand Dijon de bâtir une cité douce à vivre.

- du 26 mai au 2 juin : **Mobilisation autour des climats de Bourgogne.** Afin de soutenir la candidature des climats du vignoble de Bourgogne au patrimoine mondial de l'Unesco, un riche programme est proposé aux Bourguignons et aux touristes, entre ateliers et jeux pour enfants, conférences, expositions, présentation des métiers et des savoir-faire liés au patrimoine, dégustations de produits bourguignons.... La journée festive « Les climats on the roc » se termine par un magistral son et lumière dans les carrières de Comblanchien.

- 13 juin : **Première pierre de la chaufferie des Péjoces.** Le Grand Dijon poursuit le déploiement de son réseau de chaleur dans un large quart nord-est de l'agglomération. La société Dalkia, en charge des travaux et de l'exploitation, investit, avec le soutien du fonds chaleur de l'Ademe, 40 millions d'euros dans la construction du réseau et de ses deux unités de chauffe, dont celle récupérant la chaleur de l'usine d'incinération. La chaufferie biomasse des Péjoces, quant à elle, va permettre la création de 20 emplois.

- 19 juin : **Dijon, officiellement Cité de la gastronomie.** Le réseau des Cités internationales de la gastronomie est présenté à la presse, au ministère de l'Agriculture à Paris. Aux côtés de Lyon, Paris-Rungis et Tours, Dijon, avec un projet d'aménagement du site de l'hôpital général, défend et promeut « le repas gastronomique des Français », entré au patrimoine culturel immatériel de l'humanité en 2010. La ville devient pôle moteur en matière de valorisation et de promotion de la culture de la vigne et du vin.

- 7 septembre : **Le musée des beaux-arts révélé.** Après trois ans de travaux, le parcours Moyen Âge-Renaissance accueille à nouveau les Pleurants des tombeaux des ducs dans sa salle des gardes rénovée. L'inauguration rassemble plus de 10 000 visiteurs venus de toute l'agglomération, autour du sénateur-maire de Dijon et président du Grand Dijon, François Rebsamen, et de la ministre de la Culture et de la Communication, Aurélie Filippetti. « La culture est un levier pour l'attractivité d'un territoire », souligne celle-ci. Cortège festif, bal Renaissance et animations permettent de célébrer le musée rénové.

- 19-21 septembre : **La Fête de la gastronomie.** Avant même l'ouverture de la Cité internationale, Dijon célèbre la gastronomie. Le show gourmand des Restaurateurs de France attire 1000 personnes au jardin de l'Arquebuse. Le lendemain, à midi, 7300 repas gastronomiques sont servis dans les restaurants scolaires (« Le menu des Petits Ducs »). Un banquet populaire rassemble habitants et commerçants rue Jean-Jacques-Rousseau (« C'est la Bouffe à Rousseau »). Et lors du « Fantastic Pic Nic » au port du canal, l'hôpital général, magnifique site de la future Cité de la gastronomie, ouvre ses portes et ses "trésors" classés le temps d'une visite guidée.

- 30 septembre : **L'autopartage s'implante à Dijon.** Le service de réservation « courte durée » de voitures arrive en Bourgogne grâce à l'opérateur France Autopartage, sous le nom « Mobigo Autopartage ». Par téléphone ou internet, les abonnés peuvent désormais louer l'une des 15 voitures proposées dans l'une des 7 stations installées en ville. La ville de Dijon et le Grand Dijon montrent l'exemple en offrant à leurs salariés pour leurs déplacements professionnels, la possibilité d'être les tout premiers usagers de ce concept complémentaire d'une bonne utilisation du réseau de transports en commun.

- décembre : **L'équipe de France de natation à la piscine olympique.** À l'occasion du championnat de France de natation petit bassin, la piscine olympique du Grand Dijon accueille une nouvelle fois les grands noms de la natation française. Quelques mois plus tôt, en juillet, l'équipe de France était venue s'entraîner ici avant les championnats du monde. Son entraîneur, Lionel Horter, avait salué publiquement la qualité de l'équipement.

Il est précisé que le rapport d'activités 2013 du Grand Dijon, dont un exemplaire a été remis à chacun des élus de la Ville,

comporte une présentation de ses activités regroupées, outre la direction générale, en cinq pôles :

- éco-urbanisme et aménagement urbain,
- direction générale des services techniques
- environnement
- développement urbain, habitat et politique de la ville
- ressources internes

## **2- Compte administratif 2013**

■ En ce qui concerne le compte administratif 2013, en opérations réelles, tous budgets confondus, hors reprise des résultats antérieurs et après élimination des doubles comptes, le compte administratif 2013 s'établit aux montants suivants :

- recettes de fonctionnement : 245,7 millions d'euros
- dépenses de fonctionnement : 191,7 millions d'euros
- dépenses d'investissement : 119,7 millions d'euros
- recettes d'investissement : 35,5 millions d'euros

Après prise en compte des résultats antérieurs, et financement des reports, le résultat disponible s'élève à 22,6 millions d'euros, dont 4,7 millions d'euros pour le budget principal et 6,6 millions d'euros pour le budget annexe des transports.

■ Les principales recettes sont constituées des recettes fiscales (83,6 M€), du versement « transport » (54M€), des dotations de fonctionnement de l'Etat (51 M€), de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (21 M€) et des produits des services et du domaine (18,2 M€).

■ En ce qui concerne les dépenses de fonctionnement, 65,4 M€, soit 34,1 % du budget de fonctionnement, sont versés aux communes membres du Grand Dijon sous la forme de deux dotations : l'attribution de compensation de la taxe professionnelle, correspondant au montant de la taxe professionnelle perçue par les communes en 1999, avant le passage à la taxe professionnelle unique, et la dotation de solidarité communautaire, correspondant à un système de répartition et de péréquation entre les communes membres.

Les autres principaux postes de dépenses de fonctionnement concernent le secteur des transports publics urbains (60,3 M€, soit 31,5 %) et celui de la collecte et du traitement des déchets (21,7 M€, soit 11,3 %).

■ Les dépenses d'équipement (travaux, acquisitions foncières, acquisitions de matériels, subventions d'équipement versées, etc) se sont élevées à 88,7 M€.

■ Les principaux domaines et opérations d'investissement ont été les suivants ::

- Transports publics urbains : 52,4 M€ dont 32,8 M€ pour la réalisation du tramway et du centre de maintenance tram-bus, 13,8 M€ de dépenses d'équipement réalisées dans le cadre du partenariat public-privé portant sur l'acquisition de bus à énergie hybride, 6,6 M€ pour des opérations connexes à la réalisation du tramway et 0,5 M€ pour des études et travaux d'aménagement du réseau de bus.

- Habitat et politique de la ville : 14,5 M€ dont 7,3 M€ au titre de la participation aux déficits d'opérations pour la construction de logements sociaux, 3,2 M€ pour la gestion de la délégation des aides à la pierre et 1,6 M€ pour la mise en oeuvre de la convention ANRU.

- Voirie : 7,9 M€ dont 6 M€ au titre de la participation au financement de la LINO.

- Urbanisme : 4,7 M€ dont 2,3 M€ d'acquisitions foncières (1,3 M€ pour l'acquisition du domaine de la Cras) et 1 M€ pour les travaux d'aménagement de l'esplanade Érasme sur le campus universitaire.

- Collecte et traitement des déchets : 3,7 M€ dont 1,5 M€ de travaux à l'Usine d'Incinération des Ordures Ménagères et 0,7 M€ de travaux pour l'optimisation du Centre de tri.

- Équipements sportifs et culturels : 1,3 M€ dont 416 K€ pour le Musée des Beaux-Arts et 426 K€ pour la réalisation du pôle culturel de La Minoterie à Dijon.

- Développement économique : 2,3 M€ dont 1 M€ pour la revitalisation de l'ex-site Amora, 0,8 M€ d'acquisitions foncières dans le cadre du réaménagement du marché de gros de la zone Cap Nord et 0,3 M€ de soutien à AGRONOV.

■ Concernant les principaux équilibres et ratios financiers du compte administratif 2013, il est notamment précisé :

- que le Grand Dijon n'a souscrit aucun emprunt nouveau en 2013, l'excédent disponible à fin 2012 (59,4 M€) ayant permis de financer les investissements de l'exercice 2013 ;

- que l'encours de dette du Grand Dijon au 31/12/2013 s'établissait à 416,6 M€ en incluant les contrats de partenariat public-privé et à 326,7 M€ hors partenariats public-privé (344,5 M€ en 2012). L'amortissement de la dette propre s'établit pour 2013 à 17,8 M€.

- que cet encours de dette est composé à 99% d'emprunts totalement sécurisés au regard de la charte Gissler ;

- que la capacité de désendettement reste maîtrisée à l'issue des investissements importants réalisés pour la mise en place des deux lignes de tramway : tous budgets consolidés, elle atteignait 10 ans à fin 2013 en incluant les contrats de partenariat public-privé (PPP). Hors PPP, elle s'élève à 7,8 ans, contre 8 ans à fin 2012. Sur le seul budget principal, la capacité de désendettement est stable et s'établit à 5,1 ans (identique au compte administratif 2012).

Si vous suivez l'avis favorable de votre commission des finances, de l'administration générale et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir me donner acte de la communication relative au rapport d'activités et au compte administratif 2013 de la Communauté de l'Agglomération Dijonnaise.

**RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**